

L'an deux mil vingt-trois, le lundi 6 février à 14h00, le Conseil Municipal de SAINT-HERBLAIN, dûment convoqué le mardi 31 janvier, s'est réuni en session ordinaire, Salle du Conseil, à la Mairie de Saint-Herblain, sous la présidence de Monsieur Bertrand AFFILÉ, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Bertrand AFFILÉ, Marcel COTTIN, Farida REBOUH, Dominique TALLÉDEC, Guylaine YHARRASSARRY, Christian TALLIO, Frédérique SIMON, Eric COUVEZ, Marine DUMÉRIL, Driss SAÏD, Myriam GANDOLPHE, Jérôme SULIM, Hélène CRENN, Jocelyn GENDEK, Sarah TENDRON, Baghdadi ZAMOUM, Virginie GRENIER, Nelly LEJEUSNE, Jean Pierre FROMONTEIL, Liliane NGENDAHAYO, Evelyne ROHO, Alain CHAUVET, Jean-Benjamin ZANG, Françoise DELABY, Newroz CALHAN, Léa MARIÉ, Laurent FOUILLOUX, Nadine PIERRE, Christine NOBLET, Jean-François TALLIO, Florence GASCOIN, Éric BAINVEL, Vincent OTEKPO, Primaël PETIT, Amélie GERMAIN, Matthieu ANNÉREAU, Alexandra JACQUET, Bernard FLOC'H, Sébastien ALIX

EXCUSÉS AYANT DONNÉ PROCURATION : Joao DE OLIVEIRA à Driss SAÏD, Jocelyn BUREAU à Françoise DELABY, Mohamed HARIZ à Hélène CRENN, Catherine MANZANARÈS à Sébastien ALIX

QUORUM : 22

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Hélène CRENN

DÉLIBÉRATION : 2023-017

OBJET : TERRAIN COMMUNAL SITUÉ RUE ROBERT SCHUMAN AU LIEU-DIT «LA COGNETTERIE»  
- PROJET DE VENTE

DÉLIBÉRATION : 2023-017  
SERVICE : DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DURABLE ET DE L'URBANISME

OBJET : TERRAIN COMMUNAL SITUÉ RUE ROBERT SCHUMAN AU LIEU-DIT «LA COGNETTERIE»  
- PROJET DE VENTE

**RAPPORTEUR : Jérôme SULIM**

La société ALSEI, spécialisée dans l'immobilier d'entreprise, envisage de développer une opération immobilière composée de plusieurs immeubles neufs dédiés aux activités productives, artisanales ou industrielles, d'une surface plancher de 9 900 m<sup>2</sup> environ, sur des terrains situés rue Robert Schuman, au lieu-dit « la Cognetterie ».

Le périmètre de cette future opération immobilière est composé de terrains privés, de terrains bâtis appartenant à Nantes Métropole et du terrain cadastré CV n° 44 pour 870 m<sup>2</sup>, appartenant à la Commune.

L'estimation du service du Domaine du 23/06/2022 fait état d'une valeur vénale de ce terrain communal de 50 € le m<sup>2</sup>.

Sa vente au profit de la société ALSEI se ferait moyennant le prix de 43 500 €, soit sur une base de 50 € le m<sup>2</sup>.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver la vente au profit de la société ALSEI (ou de toute autre personne physique ou morale qui s'y substituerait) du terrain cadastré CV n° 44 pour 870 m<sup>2</sup>, situé rue Robert Schuman, au lieu-dit « La Cognetterie » moyennant le prix de 43 500 € ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à l'urbanisme et à l'aménagement durable à signer tous actes ou documents nécessaires à la régularisation de cette vente.

**Le Conseil, après délibéré, adopte la présente délibération à la majorité selon les votes suivants :**

**36 voix POUR**

**7 ABSTENTIONS**

Saint-Herblain le : 06/02/2023

La secrétaire de séance

Le Maire

Hélène CRENN

Bertrand AFFILÉ

Transmise en Préfecture le : 09/02/2023

Publiée sur le site de la commune de Saint-Herblain le : 09/02/2023